

## Le CDG 29 à vos côtés, pour assurer la continuité du service public local



*Cher(e)s collègues,*

*Au sein des communes et intercommunalités finistériennes, notre fonction d'élu local intègre celle, ô combien importante, d'employeur.*

*La crise sanitaire que connaît notre Pays a fortement perturbé ce début de mandat et notre responsabilité d'élu dans ce contexte porte autant sur la capacité à organiser la continuité du service public, qu'à ne pas exposer les agents aux risques d'infection.*

*Pour relever les défis nombreux des prochains mois, vous n'êtes pas seuls. Vous pourrez compter sur les élus nouvellement installés du Conseil d'Administration du CDG, issus d'une liste pluraliste élue par vos soins. J'en profite d'ailleurs pour les remercier de la confiance qu'ils m'ont accordé en m'élisant Président de cette belle structure pour un 2<sup>ème</sup> mandat consécutif.*

*Vous pourrez également compter au quotidien sur l'ensemble des équipes expérimentées du Centre de Gestion. À même de prendre en compte vos besoins, votre contexte et votre spécificité, nos équipes sont que plus jamais mobilisées à vos côtés en vous apportant leur expertise, leur connaissance du territoire et des collectivités publiques.*

*Vous pouvez compter sur nous. N'hésitez pas à nous solliciter.*

*Yohann Nédélec,  
Président du Centre de Gestion du Finistère.*

### Votre rôle d'élu employeur

Président, maire ou adjoint au maire, vous voilà également responsable du personnel. L'élu-employeur est le responsable du fonctionnement des services municipaux. Il est garant de la santé, de la sécurité et de l'hygiène au travail des agents de la commune. Il est également responsable de la gestion de la carrière des agents : recrutement, promotion, avancement, formation...

Il n'est pas toujours facile d'endosser ce rôle. Et pourtant, une bonne gestion des ressources humaines garantit aux habitants de la commune la meilleure application des politiques publiques.

Le CDG vous accompagne au quotidien sur toutes ces problématiques liées aux ressources humaines. Sur chaque territoire, une équipe de conseillers répond à toutes les questions relatives au parcours individuel de vos agents.

De la nomination à la radiation des cadres, ils vous accompagnent au quotidien : carrière, conditions de travail, hygiène et sécurité, indisponibilité physique, retraite, régime indemnitaire, dialogue social... Ils connaissent vos dossiers et apportent des réponses personnalisées à vos besoins.

Le Centre de Gestion a également développé au fil des années des missions facultatives pour répondre aux besoins des collectivités finistériennes (intérim, SIRH, recrutement, conseil et audit en organisation ...).

Le CDG vous propose aussi différents rendez-vous incontournables : matinées d'actualités RH, journée santé et sécurité au travail, animation de réseaux professionnels... Sans oublier, en partenariat avec l'UBO, l'AMF et le CNFPT, des formations sur toutes les thématiques et actualités nécessaires à votre fonction d'élu local.

# Le nouveau conseil d'administration du CDG installé



Suite au renouvellement des conseils municipaux, le nouveau Conseil d'administration du CDG a été installé ce mardi 10 novembre. Le Conseil d'administration est composé de 30 élus locaux finistériens, élus pour 6 ans. Il se réunit 5 fois par an pour délibérer sur les actes de gestion courante de l'établissement (vote du budget, des tarifs, créations de postes, conventions...) et statuer sur les actions en cours ou à mener (nouvelles compétences, créations de nouveaux services, coopération inter-régionale...).

Yohann NÉDÉLEC, Président depuis 2014, a été réélu à l'unanimité.

La composition du Bureau :

- Président : Yohann Nédélec, Adjoint au Maire de Brest
- 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente : Marie-Claire HENAFF, Maire de Saint-Vougay
- 2<sup>ème</sup> Vice-Président : Bernard SALIOU, Maire de Saint-Thois
- 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Françoise RAOULT, Maire déléguée de Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner
- 4<sup>ème</sup> Vice-Président : Dominique CAP, Maire de Plougastel-Daoulas

Administrateurs délégués : Jeanne MOREAU (Adjointe au Maire de Tréméoc) et Armel GOURVIL (Maire de Bohars)

## Covid19 - Le Centre de Gestion s'adapte aux exigences du moment

Toutes nos activités sont actuellement maintenues et nous sommes particulièrement attentifs et réactifs pour vous accompagner dans le contexte sanitaire actuel.

- L'accueil physique et téléphonique est assuré. Toutes nos équipes sont joignables selon les modalités habituelles ;
- Les instances (commissions de réforme, CAP, CT...) continuent de fonctionner et de se réunir aux dates prévues ;
- L'information statutaire est mise à jour en temps réel ;
- Nos préventeurs et infirmiers sont mobilisables sur simple demande pour vous accompagner sur site (adaptation des protocoles, organisation, aménagements individuels des postes...) ;
- Le service Santé est plus que jamais accessible pour le conseil aux employeurs, les visites urgentes et médicalement nécessaires, l'accompagnement psychologique de vos équipes ou de vos agents en difficultés ;
- Les interventions planifiées (groupes de travail, diagnostics, recrutements) s'adaptent en fonction de votre collectivité. Sur rendez-vous, les collaborateurs se déplacent dans vos structures ;
- Nos archivistes itinérants poursuivent leurs missions en collectivités ;
- Nos agents intérimaires continuent leurs missions et nous mettons tout en oeuvre pour faire face à vos nouveaux besoins liés à la crise.

## Retrouvez toute notre actualité et nos services sur le site [www.cdg29.fr](http://www.cdg29.fr)

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère - 7, boulevard du Finistère 29000 Quimper  
Ti Kumunioù Penn-Ar-Bed - 7 boulevard Penn-Ar-Bed 29000 Kemper  
Tél/Pgz : 02 98 64 11 30 - Fax/Plr : 02 95 64 11 59 - Courriel/Postel : [cdg29@cdg.bzh](mailto:cdg29@cdg.bzh)  
Le Centre de Gestion est également présent sur les réseaux sociaux !